



A St Joseph de Rivière, le 21 novembre 2019

«NOM_PRENOM»
«ADRESSE»
«VILLE»

CONVOCAATION

Monsieur le Maire vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal, qui se tiendra en Mairie le :

Mercredi 27 novembre 2019 à 20 heures.

ORDRE DU JOUR :

I- INFORMATIONS :

Décisions du Maire prise dans le cadre de l'article L2122-22-4 du CGCT (délibération de délégations du Maire n°35/2014)

1- Contrat de service copieur ;

II- DELIBERATIONS :

- 2- Avenant n°1 au marché de travaux à procédure adaptée n°20190000000003, reconstruction du Pont sur l'Herretang-La Tuilerie ;
- 3- Tarification de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'année 2020 ;
- 4- Abrogation de la délibération n°18/2018 et nouvelle demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère et du Parc Naturel Régional de Chartreuse dans le cadre de son programme européen « leader » pour le changement de menuiseries extérieures des bâtiments de la Mairie et du Groupe Scolaire ;
- 5- Admission en non valeur – budget de la commune ;
- 6- Admission en non valeur et créances éteintes – budget eau et assainissement ;
- 7- Acquisition par la commune des parcelles section ZC n°153, n°155, n°63 et une partie de la n°64, situées Les Grandes Vorzes ;
- 8- Régularisation foncière du Chemin de Bottey (VC2) ;
- 9- Conventions de servitude sur des propriétés privées au profit de la commune pour le passage de canalisations d'eau potable et d'assainissement ;
- 10- Complément à la délibération n°45/2019 du 25 septembre 2019 concernant l'adhésion à la convention de participation cadre de protection sociale complémentaire mise en place par le Centre de Gestion de l'Isère ;
- 11- Les règles relatives au Compte Epargne Temps (CET) dans la fonction publique territoriale ;
- 12- Approbation du Plan de Formation Mutualisé ;
- 13- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;
- 14- Adhésion au service « RGPD » d'Agate et nomination d'un délégué à la protection des données ;
- 15- Convention tripartite pour autoriser l'usage de terrains en vue de la pratique du VTT au profit de l'association « VTT Chartreuse » ;

- 16-Convention avec l'association « C'est pour Aujourd'hui et pour Demain » pour l'occupation et l'usage d'une parcelle communale en vue de gérer un jardin partagé ;
- 17-Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Ecole de Musique de Saint Laurent du Pont pour l'année 2019-2020 – convention de regroupement pédagogique dans le cadre de l'enseignement musical ;
- 18-Attribution d'une subvention de fonctionnement à une association pour l'année 2019-2020, convention de subventionnement avec le Sac à Jouets ;
- 19-Décision modificative n°3, budget commune.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gérard ARBOR

